

28 novembre 2008

Contact:
Rudolf Steiner
Responsable Communi-
cation

079 500 02 02

Bedag Informatique SA et canton de Vaud

Bedag entend poursuivre son développement en Suisse Romande

L'entreprise informatique Bedag qui dispense des prestations informatiques pour les administrations publiques et parapubliques prend acte de la décision du Conseil d'Etat vaudois de ne pas poursuivre la collaboration. L'entreprise détenue entièrement en mains publiques bernoises s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, à ce que la transition dans le canton de Vaud se fasse le plus en douceur possible. Enfin, Bedag tient à faire savoir qu'elle restera implantée en Suisse romande et qu'elle compte même y poursuivre son développement.

Ce jour, le Conseil d'Etat vaudois a annoncé qu'il entend internaliser son informatique cantonale. Bedag prend acte de cette décision qui signifie que le contrat qui prendra fin au 31 juillet 2009 ne sera pas reconduit et que cette collaboration informatique entre les cantons de Vaud et de Berne se terminera prochainement. Cela signifie donc également une diminution des synergies IT entre les cantons de Vaud et de Berne, ce que, bien évidemment, Bedag regrette, et ce d'autant plus que cette décision n'est aucunement liée, à sa connaissance, aux prestations fournies.

Les conséquences pour l'entreprise sont importantes, sans toutefois être vitales: baisse du chiffre d'affaires de près d'un tiers (en 2009

un sixième suivant le pro ratio temporis, le contrat se terminant au 31 juillet) et forte diminution du personnel. Toutefois, Bedag tient à faire savoir que, de son côté, tout sera entrepris pour préserver un maximum de postes de travail au sein de l'entreprise, par exemple avec l'acquisition de nouveaux mandats ou en redistribuant les travaux en cours. Mais surtout, Bedag escompte que les autorités vaudoises reprennent l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs que Bedag ne pourra plus conserver, pour autant bien entendu que ces derniers le veulent bien. Bedag s'engage en ce sens à aider au transfert du personnel qui le souhaitera.

Bedag estime qu'il convient de bien prendre la mesure de la tâche qui s'annonce suite à la décision du gouvernement vaudois et rend d'ores et déjà attentif au fait que ces travaux sont longs et difficiles. Il ne faut en effet pas sous estimer les risques d'un pareil chantier. Dans ce contexte difficile, Bedag s'engage à remplir ses obligations contractuelles avec tout le professionnalisme qui s'impose.

Enfin, Bedag tient à faire savoir que si le contrat avec le canton de Vaud ne sera pas repourvu, cela ne signifie aucunement la fin de son Centre de compétences de Lausanne, ni de sa présence en Suisse romande. En effet, ces dernières années, à côté du contrat avec le canton de Vaud, Bedag a diversifié et étoffé son portefeuille de clients dans les administrations publiques et les organismes parapublics de Suisse romande. Il est à relever à ce propos que le déploiement d'un centre de compétences dans le canton du Jura n'est pas remis en question. Ainsi, parallèlement à la poursuite de son développement en Suisse alémanique, notamment avec les cantons de Zurich ou de St Gall, Bedag entend poursuivre son développement en Suisse romande, tout particulièrement en proposant à tous les cantons, y compris bien entendu Vaud, des prestations et une expertise forte dans le domaine de l'administration en ligne et des développements informatiques.

Renseignements: Stéphane Montangero, Communication Lausanne,
tél. 079 304 10 82